

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence professionnelle

Domaine : Droit, Économie, Gestion

Mention : Gestion de projets et structures artistiques et culturels

Présentation

La Licence Professionnelle GePSAC est dédiée à la gestion de structures ou d'institutions culturelles, dans les domaines de la création et de la diffusion de spectacles ou de l'enseignement artistique. Cette formation, d'une durée d'1 an, est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme bac +2 (DUT, BTS, L2) en contrat d'apprentissage avec un rythme adapté à vos besoins : 1 mois en entreprise / 2 semaines de cours à l'IUT.

La progression pédagogique des unités d'enseignement (UE) s'échelonne logiquement dans le temps afin que l'ensemble des membres d'une promotion issus de formations et/ou de parcours professionnels très divers (BTS, DUT, L2 en proportions égales) dispose des pré-requis communs :

- L'UE1 « Techniques de gestion » est proposée en début d'année universitaire pour acquérir ou revoir les bases de la gestion (gestion de projet, comptabilité, droit, bureautique)

- L'UE2 « Management culturel » qui constitue « le cœur de métier » de la formation, donne rapidement les outils spécifiques à l'administration dans le spectacle vivant à mettre en œuvre dans les applications professionnelles en apprentissage.

- L'UE3 « Connaissance du domaine culturel » permet d'acquérir des repères artistiques et d'analyser le contexte de l'action culturelle et ses enjeux plus généraux

- L'UE 4 « Action culturelle internationale » traite les aspects de politique culturelle européenne, plus complexes, en fin d'année.

- Les UE 5 et 6 sont composées des applications professionnelles en entreprise (missions d'apprentissage) et un projet de groupe.

Chaque UE est déclinée en deux à cinq matières qui donnent lieu à évaluation, à l'exception des témoignages de la matière « expérience

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 60

Durée : 1 année

Niveau d'étude : BAC +3

Public concerné

* Formation en apprentissage

Nature de la formation :
Diplôme national de l'Enseignement Supérieur

Effectif : 16 places

de professionnels ». Certains cours s'échelonnent sur toute l'année notamment l'anglais et la connaissance des arts.

Concernant la sélection des candidats, le jury sera attentif au niveau académique (sur la base des relevés de notes des 2 années post-bac), mais aussi au profil des candidats sur les critères suivants :

- le projet professionnel doit être cohérent avec les objectifs de la LP GEPSAC qui forme principalement à l'administration culturelle dans le spectacle vivant, et vise l'insertion professionnelle immédiate

- l'expérience professionnelle du secteur culturel (emploi, bénévolat, stage, service civique,...) de préférence dans une structure professionnelle : c'est un critère de sélection prépondérant du fait que la LP GEPSAC est proposée uniquement en alternance.

- la culture générale dans le domaine artistique, en particulier grâce à la fréquentation régulière des spectacles de création contemporaine en danse, théâtre, musique

Objectifs

L'objectif de LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS (LP GEPSAC) est de former des administrateurs assistants de directeurs d'établissements culturels compétents en matière d'administration et de gestion, connaissant les mécanismes de la création et de la diffusion artistique dans le secteur du spectacle vivant, et capables d'animer un projet culturel.

Le secteur culturel se caractérise par un fonctionnement très spécifique induisant la maîtrise de techniques administratives particulières. Dans ce contexte, la LP GEPSAC propose un contenu et des méthodes réellement professionnalisants et forme des diplômés directement opérationnels, dotés d'un panel complet de compétences adaptées aux exigences des employeurs culturels, a fortiori avec le passage à l'apprentissage depuis 2015.

La LP GEPSAC vise l'acquisition des compétences suivantes :

- Le management de projet culturel : analyse de faisabilité, rédaction cahier des charges, planification, coordination, logistique, rédaction de bilans en connaissance des objectifs des différents partenaires (institutions, artistes, publics) et de la réglementation spécifique (autorisations administratives, assurances, sécurité)

- Le suivi administratif d'une production ou d'une structure culturelle: élaboration et suivi budgétaire, élaboration de dossiers de financement (subvention, mécénat), élaboration et suivi de contrats spécifiques au spectacle (contrats de cession, co-réalisation), élaboration et suivi de contrats de travail spécifiques (intermittence, feuille de paie, déclarations), gestion de planning, déclaration des droits d'auteurs et droits voisins
- La vente de spectacles, gestion de tournée, gestion de billetterie, stratégie de communication
- La connaissance du secteur économique de la culture, et la compréhension du contexte d'une offre culturelle (politiques culturelles nationales et européennes, réseaux professionnels, sociétés civiles, métiers), y compris du point de vue des esthétiques artistiques (notion d'histoire des arts et fréquentation régulière des salles de spectacle de création contemporaine).

Informations supplémentaires

Public cible

Le profil attendu pour la formation LP GEPSAC (ex AGECE) :

- Vous êtes titulaire d'un Bac + 2
- Vous souhaitez travailler dans les secteurs de la culture et du spectacle
- Vous êtes intéressé par l'administration et la gestion d'organismes culturels
- Vous souhaitez enrichir vos connaissances des mécanismes de la création artistique et de la diffusion culturelle
- Vous souhaitez mener un projet pour une structure culturelle

UFR, Écoles, Instituts

IUT de Chambéry

Lieu(x) de la formation

Le Bourget-du-Lac (73)

Responsable(s)

Bues Nadine
Nadine.Bues@univ-savoie.fr
Tel. +33 4 79 75 94 07

Contact(s) administratif(s)

Scolarité IUT Chambéry
Tel. 04 79 75 81 76
scol-iut-chy@univ-smb.fr

LP - Musique et spectacle vivant - Alternance

Présentation

La Licence Professionnelle GePSAC est dédiée à la gestion de structures ou d'institutions culturelles, dans les domaines de la création et de la diffusion de spectacles ou de l'enseignement artistique. Cette formation, d'une durée d'1 an, est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme bac +2 (DUT, BTS, L2) en contrat d'apprentissage avec un rythme adapté à vos besoins : 1 mois en entreprise / 2 semaines de cours à l'IUT.

La progression pédagogique des unités d'enseignement (UE) s'échelonne logiquement dans le temps afin que l'ensemble des membres d'une promotion issus de formations et/ou de parcours professionnels très divers (BTS, DUT, L2 en proportions égales) dispose des pré-requis communs :

- L'UE1 « Techniques de gestion » est proposée en début d'année universitaire pour acquérir ou revoir les bases de la gestion (gestion de projet, comptabilité, droit, bureautique)

- L'UE2 « Management culturel » qui constitue « le cœur de métier » de la formation, donne rapidement les outils spécifiques à l'administration dans le spectacle vivant à mettre en œuvre dans les applications professionnelles en apprentissage.

- L'UE3 « Connaissance du domaine culturel » permet d'acquérir des repères artistiques et d'analyser le contexte de l'action culturelle et ses enjeux plus généraux

- L'UE 4 « Action culturelle internationale » traite les aspects de politique culturelle européenne, plus complexes, en fin d'année.

- Les UE 5 et 6 sont composées des applications professionnelles en entreprise (missions d'apprentissage) et un projet de groupe.

Chaque UE est déclinée en deux à cinq matières qui donnent lieu à évaluation, à l'exception des témoignages de la matière « expérience de professionnels ». Certains cours s'échelonnent sur toute l'année notamment l'anglais et la connaissance des arts.

Concernant la sélection des candidats, le jury sera attentif au niveau académique (sur la base des relevés de notes des 2 années post-bac), mais aussi au profil des candidats sur les critères suivants :

PLUS D'INFOS

Durée : 1 année

Public concerné

* Formation en apprentissage

Effectif : 16

- le projet professionnel doit être cohérent avec les objectifs de la LP GEPSAC qui forme principalement à l'administration culturelle dans le spectacle vivant, et vise l'insertion professionnelle immédiate

- l'expérience professionnelle du secteur culturel (emploi, bénévolat, stage, service civique,...) de préférence dans une structure professionnelle : c'est un critère de sélection prépondérant du fait que la LP GEPSAC est proposée uniquement en alternance.

- la culture générale dans le domaine artistique, en particulier grâce à la fréquentation régulière des spectacles de création contemporaine en danse, théâtre, musique.

Objectifs

L'objectif de LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION DE PROJETS ET STRUCTURES ARTISTIQUES ET CULTURELS (LP GEPSAC) est de former des administrateurs assistants de directeurs d'établissements culturels compétents en matière d'administration et de gestion, connaissant les mécanismes de la création et de la diffusion artistique dans le secteur du spectacle vivant, et capables d'animer un projet culturel.

Le secteur culturel se caractérise par un fonctionnement très spécifique induisant la maîtrise de techniques administratives particulières. Dans ce contexte, la LP GEPSAC propose un contenu et des méthodes réellement professionnalisants et forme des diplômés directement opérationnels, dotés d'un panel complet de compétences adaptées aux exigences des employeurs culturels, a fortiori avec le passage à l'apprentissage depuis 2015.

La LP GEPSAC vise l'acquisition des compétences suivantes :

- Le management de projet culturel : analyse de faisabilité, rédaction cahier des charges, planification, coordination, logistique, rédaction de bilans en connaissance des objectifs des différents partenaires (institutions, artistes, publics) et de la réglementation spécifique (autorisations administratives, assurances, sécurité)
- Le suivi administratif d'une production ou d'une structure culturelle: élaboration et suivi budgétaire, élaboration de dossiers de financement (subvention, mécénat), élaboration et suivi de contrats spécifiques au spectacle (contrats de cession, co-réalisation), élaboration et suivi de contrats de travail spécifiques (intermittence, feuille de paie,

déclarations), gestion de planning, déclaration des droits d'auteurs et droits voisins

- La vente de spectacles, gestion de tournée, gestion de billetterie, stratégie de communication
- La connaissance du secteur économique de la culture, et la compréhension du contexte d'une offre culturelle (politiques culturelles nationales et européennes, réseaux professionnels, sociétés civiles, métiers), y compris du point de vue des esthétiques artistiques (notion d'histoire des arts et fréquentation régulière des salles de spectacle de création contemporaine).

Public cible

Le profil attendu pour la formation LP GEPSAC (ex AGECE) :

- Vous êtes titulaire d'un Bac + 2
- Vous souhaitez travailler dans les secteurs de la culture et du spectacle
- Vous êtes intéressé par l'administration et la gestion d'organismes culturels
- Vous souhaitez enrichir vos connaissances des mécanismes de la création artistique et de la diffusion culturelle
- Vous souhaitez mener un projet pour une structure culturelle

UFR, Écoles, Instituts

IUT de Chambéry

Lieu(x) de la formation

Le Bourget-du-Lac (73)

Responsable(s)

Bues Nadine

Nadine.Bues@univ-savoie.fr

Tel. +33 4 79 75 94 07

Contact(s) administratif(s)

Scolarité IUT Chambéry

Tel. 04 79 75 81 76
scol-iut-chy@univ-smb.fr